Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 53 (1982)

Heft: 9: Districts de Courtelary et Porrentruy : handicaps et possibilités de développement

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mont et d'améliorer les communications entre Porrentruy et les communes périphériques. Au niveau des activités, le programme préconise: pour le secteur primaire, l'amélioration des conditions d'exploitation (remaniements); la stabilisation et la reprise des branches du secteur secondaire (mesures encore à étudier) et le développement du secteur primaire «productif».

Il y a donc unité de vues de la part des différents milieux appelés à se prononcer sur les buts et les moyens visant à l'essor de ce petit coin de pays. Un pas important a été accompli lors de l'acceptation par le peuple jurassien du principe de la construction de la Transjurane. Mais le temps presse et les occasions de travail que procurera sa réalisation seront les bienvenues.

Pour donner suite aux intentions de l'ADEP, et à son initiative, une Société d'équipement de la région d'Ajoie et du Clos-du-Doubs (SEDRAC) a été constituée en décembre 1980. Son but consiste à l'achat, l'équipement et la mise à disposition d'immeubles industriels. Le zone industrielle régionale de Courgenay (18 ha.), sur le point d'être équipée, est sa première réalisation. Outre un statut fiscal indépendant, cette importante surface viabilisée offre la possibilité de disposer d'un terrain de plus de 10 ha. d'un seul tenant. Cette zone est le véritable «outil» qui permettra à l'industrie ajoulote de trouver son deuxième souffle.

De manière plus générale, toute prévision concernant l'avenir économique de la région est aléatoire. Le district de Porrentruy, comme la Suisse et les pays industrialisés, n'en a pas encore terminé avec ses modifications structurelles. L'adaptation de son économie aux conditions actuelles et futures ne se fait pas sans difficultés et sans sacrifices. Mais les fondateurs de l'ADEP n'ont-ils pas estimé que les habitants du district devaient prendre conscience des potentialités de la région et tenter d'influencer son destin?

Gabriel THEUBET
Député-maire

SOURCES

- *Le développement des régions rurales et les finances des collectivités locales – Etudes de cas. Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1974 (La région de l'Ajoie,* document établi par Denis Maillat).
- Association régionale Jura: *Analyse de la situation actuelle et programme de développement régional* (rapports 1-7), 1977-1980.
- *Livre blanc* de l'Association pour le développement économique du district de Porrentruy (1975).
- *Jura, canton frontière – Problèmes des régions frontalières entre Genève et Bâle, effets économiques de la frontière.* Philippe Jeanneret et Denis Maillat, Neuchâtel, 1981.
- *L'économie du nouveau canton du Jura – Evalutation de la situation actuelle et du niveau de vie futur.* Roger Schindelholz.
- *Miroir statistique de la Suisse* – Edition 1981. Société pour le développement de l'économie suisse.
- *La chaîne des régions jurassiennes peut-elle devenir moins dépendante des deux industries dominantes?* Exposé présenté le 19 novembre 1981 au Groupe du Jura de la NSH pa M. René-Retornaz.

Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»
Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1, ✆ 032 93 41 51

Rédacteur responsable:
Claude Brügger, avocat, 2720 Tramelan

ORGANES DE L'ADIJ – Direction
Président: Roland Schaller, avocat, 2740 Moutier

Secrétaire général:
Claude Brügger, 2720 Tramelan

Abonnement annuel: Fr. 30.— Prix du numéro: Fr. 5.— Caisse: CCP 25-2086